

Gratuité des soins: des centres de santé pris d'assaut

Écrit par Sidwaya

Mardi, 05 Avril 2016 08:19 - Mis à jour Mardi, 05 Avril 2016 08:27



En sa séance du 2 mars dernier, le conseil des ministres a décidé de la gratuité des soins de santé maternelle et infantile à compter du 2 avril 2016. Sidwaya a visité quelques centres de santé de la capitale pour constater de visu l'effectivité de cette mesure, 72h après. La mesure de la gratuité des soins chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes, des accouchements, des césariennes, et du dépistage des cancers du sein et du col de l'utérus est effective. C'est le constat fait dans certains centres de santé à Ouagadougou.

Au Centre médical avec antenne chirurgicale (CMA) du secteur n°50, agents de santé, patients et autres usagers, tous ne « jurent » que par la gratuité des soins. Le médecin-chef de district, Dr Moussa Sana, est fortement sollicité par ses collaborateurs. Un bref entretien par-ci, quelques conseils par-là, des coups de fil à n'en pas finir, mais un seul sujet au bout des lèvres : la gratuité des soins de santé infantile et maternelle. Ici, la mesure gouvernementale est appliquée depuis le samedi 02 avril 2016, à 00h, fait-il savoir. Les enfants de moins de 5 ans souffrant de paludisme, de diarrhées, de malnutrition aiguë, de crises d'asthme, de drépanocytose..., sont les principaux concernés, explique Dr Sana. Il rappelle que pendant la grossesse, les femmes ont droit à la gratuité des soins prénatals et des soins curatifs essentiels disponibles dans les centres de santé contre les maladies survenues au cours de la grossesse, comme les infections urinaires, la pneumonie. Les accouchements simples ou compliqués, les soins obstétricaux et néonataux d'urgence, les césariennes sont aussi gratuits. Selon ses dires, les femmes âgées d'au moins 20 ans bénéficient également d'une prise en charge gratuite du dépistage des lésions précancéreuses du col de l'utérus et du sein. « Tous les enfants de moins de 5 ans sont pris en charge gratuitement. Les femmes qui viennent en accouchement et celles césarisées sont également prises en charge gratuitement. Le cancer du col de l'utérus et du sein sont dépistés gratuitement », affirme le médecin-chef de district. Avant d'ajouter que les différents prestataires de santé ont été formés pour mettre en application la mesure. Le garçonnet de 4 ans de Assita Bamouni a été admis pour cause de paludisme, en pédiatrie dans la nuit du samedi 02 au dimanche 03 avril au CMA du secteur n°50. Il a bénéficié des consultations, des examens et des médicaments, à titre gracieux, selon les confidences de sa maman. « Il suffit de prendre l'ordonnance, d'aller à la pharmacie, et on vous donne ce dont

Gratuité des soins: des centres de santé pris d'assaut

Écrit par Sidwaya

Mardi, 05 Avril 2016 08:19 - Mis à jour Mardi, 05 Avril 2016 08:27

vous avez besoin. Enfin, vous allez vous faire enregistrer à la caisse. Tout est gratuit », confirme-t-elle. « Nous avons reçu des médicaments et des soins intensifs gratuitement. On est simplement allé à la pharmacie présenter les quittances et on a pris les médicaments », renchérit, Mamounata Ouédraogo, que nous avons rencontrée à la maternité du CMA du secteur n°50.

La crainte de la rupture des stocks pharmaceutiques

Aux Centres de santé et de promotion sociale (CSPS) du secteur n°50 et de Dassasgho, le même engouement est visible chez les responsables.

Tous s'attendent à ce que les patients « éligibles » à la mesure gouvernementale bénéficient de la mesure de gratuité des soins. Pour avoir accès aux services de santé gratuits, il faut présenter un ticket de consultation ou un carnet de vaccination et un ticket numéroté estampillé gratuité, confie Marie Madeleine Ilboudo, infirmière-chef de poste du CSPS de Dassasgho (secteur n°22). Après la consultation, dit-elle, l'on prescrit au patient une ordonnance. Les agents de santé enregistrent les informations contenues dans le carnet de santé et le numéro du ticket sur l'« ordonnancier gratuité ». « Le patient se rend par la suite au dépôt pharmaceutique, se fait servir puis revient pour les soins », déclare Mme Ilboudo. Aissita Kombasséré, mère d'une fille de 17 mois, a bénéficié de quelques soins gratuits au CSPS de Dassasgho. « Il y avait des médicaments qui manquaient que je suis allé payer à la pharmacie hors de l'hôpital. Mais, les produits qu'on a eus ici étaient totalement gratuits », se réjouit-elle. Les patients et agents de santé apprécient la mesure gouvernementale. « Cette mesure est la bienvenue. Mais, il reste à savoir si cela va continuer », s'interroge Assita Bamouni. Au regard de l'affluence des populations dans le centre de santé, depuis l'application de la gratuité des soins, l'infirmière-chef de poste du CSPS de Dassasgho, Marie Madeleine Ilboudo partage les mêmes inquiétudes. Elle signale qu'en 72h de mise en œuvre, le dispensaire utilise son 3e « ordonnancier gratuité » pour la prise en charge des enfants, soit plus de 100 enfants (50 ordonnances par ordonnancier, ndlr).

Gratuité des soins: des centres de santé pris d'assaut

Écrit par Sidwaya

Mardi, 05 Avril 2016 08:19 - Mis à jour Mardi, 05 Avril 2016 08:27

D'habitude, le CSPS enregistrait 50 à 65 enfants de moins de 5 ans, mais il est déjà à 164, dit-elle. « Rien que pour la mi-journée (7h à 13h) du 4 avril, le CSPS a consulté 19 enfants », a-t-elle constaté. Dans les centres de santé visités, tous craignent une rupture des stocks. « Avant, on utilisait un stock mensuel de médicaments d'une valeur de plus de 3 000 000 F CFA. Mais dans la mesure où les consultations ont été multipliées par 3 voire 5, on verra si on peut gérer ce stock pour deux semaines », lâche Mme Ilboudo.

Djakaridia SIRIBIE

Sidwaya